

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 1.0

Date d'édition: 25 Mai 2018

Date de la Première Édition: 25 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Désignation Commerciale
Autres moyens d'identification

M-Bond 200 Adhesive
Aucun

Utilisation recommandée et restrictions

Utilisation recommandée
Restrictions d'utilisation

Adhésifs.
Rien de connu.

Identifiant Initial du Fournisseur

Identification de la société
Téléphone

VISHAY MEASUREMENTS GROUP, INC.
Post Office Box 27777
Raleigh, NC 27611
USA

Email (personne compétente)

mm.us@vishaypg.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence
Langues parlées

1-800-424-9300
Anglais

CHEMTREC (24 heures)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2
L'oeil Irritation - Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un.,
Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de Danger



Mention(s) d'Avertissement

ATTENTION

Mention(s) de Danger

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil(s) de Prudence

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Version: 1.0

Date d'édition: 25 Mai 2018

Date de la Première Édition: 25 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Autres dangers

Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances Non applicable

Mélanges

Classification GHS

Nom Chimique	N° CAS	Concentration (%W/W)	Nom commun (s), synonyme (s) de la substance	Classification des dangers
Ethyl cyanoacrylate	7085-85-0	80 - 100	2-Propenoic acid, 2-cyano-, ethyl ester; ethyl 2-cyanoprop-2-enoate	Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2 L'oeil Irritation - Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. - Catégorie 3 (Les voies respiratoires) Limite de concentration spécifique Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. - Catégorie 3: C ≥ 10%
2-Propenoic acid, 2-methyl-, methyl ester, homopolymer*	9011-14-7	10 - 30	Polyméthylméthacrylate	Non classé

Plages de concentration prescrites utilisées aux fins de secret industriel (Gazette du Canada, Partie II, Vol. 152, No. 8)

* Voir Rubrique: 15

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants. Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever le surplus de colle. Tremper dans de l'eau savonneuse tiède ou dans une solution de

Version: 1.0

Date d'édition: 25 Mai 2018

Date de la Première Édition: 25 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

bicarbonate de sodium à 1 % tiède. La colle se détachera de la peau après quelques heures. La colle séchée ne présente aucun danger pour la santé même si elle est

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Dans le cas où les paupières sont collées, laver soigneusement et doucement avec de l'eau chaude et appliquer une ébauche de gaze sur l'œil. Ne pas forcer l'ouverture des yeux. Le cyanoacrylate se liera à la protéine oculaire et causera des périodes de pleurs qui aideront à dégrader l'adhésif. L'œil s'ouvrira sans aucune action supplémentaire en 1 à 3 jours, même si une contamination brute est survenue. Une vision double peut être connue pendant cette période. Il ne devrait y avoir aucun dommage résiduel à l'œil.

EN CAS D'INGESTION: Le produit polymérisera immédiatement dans la bouche, ce qui rend presque impossible d'avaler. Dans le cas improbable où un adhésif entrant dans la bouche, il se solidifiera au contact de l'humidité dans la bouche directement sur les surfaces dans la bouche. Salvia va graduellement abandonner l'adhésif sur une période d'heures. N'essayez pas de retirer l'adhésif polymérisé de la bouche. Continuez à tordre la bouche pour vous assurer que la personne ne l'avale pas quand elle se détache.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, cyanure et Oxydes d'azote. Des vapeurs peuvent s'enflammer.

Equipements de protection et précautions pour les pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Ne pas utiliser de tissus pour nettoyer. Inonder d'eau pour compléter la polymérisation et gratter le sol. Le matériau durci peut être éliminé en tant que déchet non dangereux.

Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8, 13

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Protéger de l'humidité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 1.0

Date d'édition: 25 Mai 2018

Date de la Première Édition: 25 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage

Matières incompatibles

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais. Garder le récipient fermé.

Ambiante. < 24°C .

Tenir à l'écart des: De l'eau, Alcools, Acides, Alcalis, Peroxydes.

Voir Rubrique: 1.2

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail

Alberta: Code de Santé et de Sécurité au Travail, 2009

SUBSTANCE	N° CAS	8-heure Limites d'exposition sur le lieu de travail			15-minute ou plafond (c) Limites d'exposition sur le lieu de travail		Remarque
		ppm	mg/m ³	f/cc	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	
Ethyl cyanoacrylate	7085-85-0	0.2	1	-	-	-	Alberta

Source: Alberta: Code de Santé et de Sécurité au Travail, 2009

Colombie Britannique: Directives sur la Santé et la Sécurité au Travail, 2015; Territoires du Nord-Ouest: Règlement sur la Santé et la Sécurité du Travail, 2012

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
Ethyl cyanoacrylate	7085-85-0	0.2	-	-	-	WEL
		0.2	-	0.6	-	NW

Source: WEL: Directives sur la Santé et la Sécurité au Travail Partie 5: Agents Chimiques et Agents Biologiques (Colombie Britannique)

NW: WSCC, Règlement sur la Santé et la Sécurité du Travail, Territoires du Nord-Ouest Volume 3

Saskatchewan: Règlement sur la Santé et la Sécurité du Travail, 1996

SUBSTANCE	N° CAS	Valeur d'exposition moyenne pondérée (TWA)	VLE (ppm)	Remarque
Ethyl cyanoacrylate	7085-85-0	0.2	0.6	WEL

Source: Saskatchewan (SK): Loi sur le Travail en Santé et Sécurité, 1993. O-1.1 REG 1 Règlement sur la Santé et la Sécurité du Travail, 1996.

Valeur limite biologique

Non fixé.

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Un centre de nettoyage / d'eau devrait être disponible pour se laver les yeux et la peau.

Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. maintenir une bonne hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. EN CAS d'exposition: En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer à l'eau douce.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide.

Recommandés: Protection oculaire avec protection latérale



Version: 1.0

Date d'édition: 25 Mai 2018

Date de la Première Édition: 25 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables. Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Recommandés: PVC / Caoutchouc nitrile.

Protection de corps:

Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Recommandés: Polyéthylène.

Protection respiratoire



Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Pour des grandes quantités - Porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect
Odeur
Seuil olfactif
pH
Point de fusion/point de congélation
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition
Point d'éclair
Taux d'Evaporation (De l'eau = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité
Pression de vapeur
Densité de vapeur
Densité relative
Solubilité(s)
Coefficient de partage: n-octanol/eau
Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
Viscosité
Propriétés explosives
Propriétés comburantes

Propriétés physico-chimiques de la substance Ethyl cyanoacrylate

Claire Liquide
Piquante Odeur
Non disponible.
Non fixé.
-31°C (Méthode UE A.1)
214°C (Méthode UE A.2)
82.5°C [Closed cup/Coupe fermée] (Méthode UE A.9)
Non fixé.
Non applicable - Liquide
Non disponible.
<21 Pa @ 20°C
>1 (Air = 1)
1.043 (Méthode UE A.3)
24 µg/L in De l'eau (Méthode UE A.6)
0.776 (Log Pow).
480°C (Méthode UE A.15)
Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.
Non oxydant.

Autres informations

Teneur en composés organiques volatiles: 1000 g/L

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité
Stabilité chimique
Possibilité de réactions dangereuses
Conditions à éviter
Matières incompatibles
Produit(s) de décomposition dangereux

Stable dans les conditions normales.
Stable dans les conditions normales.
Peut polymériser en cas d'exposition à l'humidité.
Stocker à une température ne dépassant pas (°C): 24°C . Protéger de l'humidité.
Tenir à l'écart des: De l'eau, Alcools, Acides, Alcalis, Peroxydes.
Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques.
Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, cyanure et Oxydes d'azote.

Version: 1.0

Date d'édition: 25 Mai 2018

Date de la Première Édition: 25 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Toxicité aiguë - Inhalation

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0 mg/l.

Toxicité aiguë - Contact avec la Peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2: Provoque une irritation cutanée.

Ethyl cyanoacrylate

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Irritant pour la peau. (lapin) (OECD 404)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

L'oeil Irritation - Catégorie 2: Provoque une sévère irritation des yeux.

Ethyl cyanoacrylate

L'oeil Irritation - Catégorie 2

Irritant pour les yeux. (lapin) (OECD 405)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ethyl cyanoacrylate

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Pas de données - Classification harmonisée

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations

Rien de connu.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Estimation Mélange CL50 > 100 mg/l

Persistance et dégradabilité

Pas de données; Techniquement impossible.

Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne présente aucun potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Le produit devrait être peu mobile dans le sol. (Insoluble dans l'eau.).

Autres effets néfastes

Rien de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.

Version: 1.0

Date d'édition: 25 Mai 2018

Date de la Première Édition: 25 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID	IMDG	IATA/ICAO
14.1 Numéro ONU	N/A	UN 3334	UN 3334
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non soumis à l'ADR	Aviation regulated liquid, n.o.s. (Cyanoacrylate ester) Non soumis à l'ADR	Aviation regulated liquid, n.o.s. (Cyanoacrylate ester) Non soumis à l'ADR
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé	9	9
14.4 Groupe d'emballage	Non classé	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé comme Polluant Marin.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable		

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements nationaux

CEPA, Liste intérieure des substances

CEPA, Liste des Substances d'Intérêt Prioritaire

CEPA, Liste des substances toxiques (Programme 1)

CEPA, Inventaire national des rejets de polluants

CEPA, Règlement sur les urgences environnementales

Non-régional

Les Monographies du CIRC, Liste des classifications

Ethyl cyanoacrylate: Oui

2-Propenoic acid, 2-methyl-, methyl ester, homopolymer: Oui

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés

2-Propenoic acid, 2-methyl-, methyl ester, homopolymer: Classification IARC: Groupe 3.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: Non applicable – V1.0

Date de la Première Édition: 25 Mai 2018

Édition:

Date d'édition: 25 Mai 2018

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS).

EU: Classification(s) harmonisée(s) pour Ethyl cyanoacrylate (N°CAS 7085-85-0). Enregistrement(s) ECHA pré-existant Ethyl cyanoacrylate (N°CAS 7085-85-0), et l'Inventaire public des classifications et étiquetages (C&L) de 2-Propenoic acid, 2-methyl-, methyl ester, homopolymer (N°CAS 9011-14-7).

LÉGENDE

LTEL: Limite d'exposition prolongée

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PBT: PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

IARC: Centre International de Recherche sur le Cancer

OSHA = Administration de la sécurité et de l'hygiène industrielles

ACGIH: Conférence américaine sur l'hygiène industrielle gouvernementale

VLE : Valeur Limite d'exposition

VOC: Composé organique volatil

CAPE (Classification des Activités de Protection de L'environnement)

STEL: Limite d'exposition (15 min)

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

NTP: Programme National de Toxicologie

NIOSH/TIC: Institut national pour la sécurité et la santé au travail Centre d'information technique

IBd'E: Indice biologique d'exposition (ACGIH)

TWA: Valeur d'exposition moyenne pondérée

EU: Union européenne

Version: 1.0

Date d'édition: 25 Mai 2018

Date de la Première Édition: 25 Mai 2018

www.vishaypg.com

Conformément aux exigences de Programme 1 de Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.